

Vu pour être annexé
 l'arrêté de M. le
 Préfet de Haute-Garonne
 en date du 22 MAI 2015
 Le Préfet
Martin
 Pascal MAILHOS

Légende :

- Expropriations
- Délaissements
- Parcelles concernées

0 10 20
 Mètres

N

